

1^{ER} RALLYE NATIONAL VHC DES CÔTES DU TARN

21 - 22 et 23 Octobre 2016

Coupe de France des Rallyes 2017

Coef. 2

Demande d'engagement

Montant des droits d'engagement : 295 € avec la publicité facultative des organisateurs
580 € sans la publicité facultative des organisateurs

L'engagement ne sera pris en compte que si accompagné des droits d'engagement (*les chèques seront encaissés après le rallye*).

Réduction aux membres de l'ASA du Vignoble Tarnais : 30 € aux 2 membres d'un même équipage
15 € si un seul membre au sein de l'équipage

Réduction supplémentaire aux membres de l'Ecurie des 2 Rives : 30 € aux 2 membres d'un même équipage
15 € si un seul membre au sein de l'équipage

Clôture des engagements : **Lundi 10 Octobre 2016** minuit (*cachet de la poste faisant foi*)

Documents à adresser à : Brigitte MARTY – Rallye des Côtes du Tarn – 81 Avenue Charles de Gaulle – 81600 GAILLAC

- Le bulletin d'engagement rempli et signé
- Le règlement du droit d'engagement
- La photocopie des licences et permis de conduire des membres de l'équipage
- La photocopie de la 1^{ère} page du Passeport Technique Historique ou du Passeport Technique National
- La fiche Restauration pour le repas offert du samedi soir et le règlement des repas supplémentaires

Un accusé de réception de votre engagement vous sera adressé par mail puis ensuite votre heure de convocation aux vérifs.

Pour tous renseignements complémentaires, merci de contacter Brigitte MARTY :

Par Tél. : 06.13.21.07.76 ou 05.63.57.24.35

Par Email : brigitte.veret@orange.fr

Cadre réservé à l'organisation		BULLETIN D'ENGAGEMENT 1er RALLYE NATIONAL VHC des COTES DU TARN 21 - 22 et 23 Octobre 2016 <i>à retourner avant le Lundi 10 Octobre 2016 minuit</i>	Cadre réservé à l'organisation				
Date réception	Règlement : Chèque <input type="checkbox"/> Espèces <input type="checkbox"/>		Visa administratif	Visa technique	Groupe	Classe	N° de course
N° d'ordre							
Heure convocation							



Ce Formulaire et le règlement (chèque libellé à "Ecurie des 2 Rives" encaissé après l'épreuve) sont à adresser à :
« Rallye des Côtes du Tarn - chez Brigitte MARTY – 81 Avenue Charles de Gaulle 81600 GAILLAC »
 Joignable au 06 13 21 07 76 ou Email : brigitte.veret@orange.fr



Joindre les photocopies des permis et licences 2016 et copie du PTH ou du PTN

CONCURRENT		PILOTE			COPILOTE		
Nom et Prénom / Société :		Nom et Prénom :			Nom et Prénom :		
Adresse :		Adresse :			Adresse :		
Code postal :	Ville :	Code postal :	Ville :	Code postal :	Ville :	Ville :	
N° portable :		Date de naissance :	Lieu de naissance :		Date de naissance :	Lieu de naissance :	
E-mail :		N° de licence :	Code ASA :	Nationalité	N° de licence :	Code ASA :	Nationalité
AUTORISATION DE PRET		N° portable utilisé pendant le rallye:			N° portable utilisé pendant le rallye:		
Je soussigné : certifie prêter ou louer ma voiture à :		E-mail :			E-mail :		
pour le 1er Rallye National VHC des Côtes du Tarn		N° permis de conduire :			N° permis de conduire :		
Date : et signature :		Date et lieu de délivrance :			Date et lieu de délivrance :		

VOITURE					
Marque	Modèle	Cylindrée	Année de spécification	N° Passeport fédéral	Engagée en
N° de PTH ou PTN	Catégorie	Période	Classe	Indice de performance	Classe

Je certifie exact l'ensemble des déclarations figurant sur le présent formulaire et déclare avoir pris connaissance du règlement particulier du 1er^e Rallye National VHC des Côtes du Tarn et de la réglementation générale FFSA.

L'équipage s'engage à respecter le code la route sur le parcours routier.

Je renonce à tout recours contre l'organisateur technique ou administratif ou contre un des membres de l'organisation, en cas de sortie de route ou de collision avec un autre concurrent.

Les membres de l'équipage déclarent ne pas être le jour de l'épreuve sous l'effet d'une suspension de permis de conduire.

L'accusé de réception de votre engagement puis votre heure de convocation aux vérifications vous sera adressé par Email ou par courrier postal

Date	Signature Concurrent	Signature Pilote	Signature Copilote	Souhait heure de convocation : (vendredi entre 19h00 et 20h30)
------	----------------------	------------------	--------------------	--